

COMMUNE DE BERCHEM-SAINT-AGATHE

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 25.10.2012

Présents :

Joël Riguelle, *Bourgmestre-Président*;
Jean-Marie Colot, *1er Échevin*;
Peter Decabooter, Michaël Vander Mynsbrugge, Marc Vande Weyer, Monique Dupont,
Vincent Riga, *Échevins*;
Arie De Smedt, Anne-Marie Stroobants, Marc Hermans, Agnès Vanden Bremt, Karine
Molineaux-Loobuyck, Christian Boucq, Marie Kunsch, Marc Ghilbert, Abdallah Jouglaf,
André Chalmagne, Carine Dehaen-Cackebeke, Roland Van den Eynde, Fatiha Metioui-
Amanzou, Alfonsine M'buzi, Christel Hendricx, *Conseillers communaux* ;
Jean-François Culot, *Président du CPAS*;
Philippe Rossignol, *Secrétaire communal*.

Excusés :

Benoît Schoonbroodt, *Échevin*;
Stéphane Tellier, Nadine De Buck, Abdellatif Mesky, Viviane Vandooren, *Conseillers communaux*.

#Objet : Compte annuel - Exercice 2011#

LE CONSEIL,

Vu la Nouvelle Loi Communale, art. 117 et art. 238 à 242;

Vu l'Arrêté Royal du 2 août 1990 portant le règlement général de la comptabilité communale, art. 72 à 79;

Vu la circulaire du 19 janvier 2012 relative à la clôture et à l'élaboration des comptes communaux de l'exercice 2011 (CIRC 2011/8);

DECIDE ce qui suit par 14 voix oui et 8 abstentions:

Le compte annuel de l'exercice 2011 est arrêté.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,
(s) Philippe Rossignol

Le Bourgmestre-Président,
(s) Joël Riguelle

Pour copie conforme.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre-Président,


Philippe Rossignol


Joël Riguelle